



Cahier des charges

Championnats Régionaux

TIRS DE PARCOURS

Campagne, 3D, Nature

Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand-Est

ELABORE PAR LA COMMISSION PARCOURS (M.DORMONT & P.DORMONT) AINSI QUE L'AIDE DE
PRESIDENTS DE CLUBS DU GRAND-EST (J.LOESS & N.PERREUX) - EDITION D'OCTOBRE 2022

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	2
GÉNÉRALITÉS	2
ATTRIBUTION	2
DATE	4
MANDAT	4
INSCRIPTIONS.....	5
CIBLES DU PARCOURS.....	5
CIBLES D’ECHAUFFEMENT	5
REPARTITION PAR CIBLE.....	6
ARBITRES.....	6
DELEGUE TECHNIQUE DU CRTA DU GRAND EST	6
RESULTATS ET SUIVI DES SCORES	7
PRESSE	8
FLECHAGE	8
BUVETTE/RESTAURATION	8
GREFFE	9
JURY D’APPEL.....	9
PARTICIPATION DU CRTA DU GRAND EST	9
ANNEXE 1 : FICHE DE CANDIDATURE A L’ORGANISATION D’UN CHAMPIONNAT REGIONAL	10
ANNEXE 2 : REPARTITION DES TACHES POUR L’ORGANISATION D’UN CHAMPIONNAT REGIONAL	11
ANNEXE 3 : MANDAT CHAMPIONNAT REGIONAL TIR CAMPAGNE	13
ANNEXE 4 : MANDAT CHAMPIONNAT REGIONAL TIR 3D	15
ANNEXE 5 : MANDAT CHAMPIONNAT REGIONAL TIR NATURE	17
ANNEXE 6 : FEUILLE DE MARQUE TIR CAMPAGNE	19
ANNEXE 7 : FEUILLE DE MARQUE TIR 3D	20
ANNEXE 8: FEUILLE DE MARQUE TIR NATURE	21

INTRODUCTION

Les Championnats Régionaux sont les compétitions qui précèdent les championnats de France. La qualification à ces compétitions représente un investissement sportif important pour l'archer compétiteur. Celui-ci est en droit d'attendre du CRTA du Grand Est et du club organisateur une qualité d'organisation au moins égale à l'investissement sportif.

Ces championnats sont également l'occasion, pour le club organisateur, de montrer ses compétences quant à la mise en place d'une compétition sportive valorisante tout en respectant un schéma d'organisation rigoureux. Pour veiller à cette réussite et apporter la meilleure assistance possible à l'organisateur, une collaboration tripartite doit être instaurée entre le club organisateur, le responsable de la commission sportive et l'arbitre responsable de la compétition.

Enfin, pour arriver à cette réussite, certaines conditions sont indispensables :

- ✓ Le respect du/des règlement(s) et du déroulement de la compétition
- ✓ Le respect du présent cahier des charges.

Après avoir pris connaissance de ce document, l'organisateur choisi par le CRTA du Grand Est s'engage à respecter la totalité des obligations de ce cahier des charges sous peine de sanctions établies par le CRTA du Grand Est.

Le cahier des charges sera mis à jour régulièrement. La présente édition est celle d'octobre 2022.

GÉNÉRALITÉS

ATTRIBUTION

L'attribution des championnats régionaux sera entérinée par le Comité Directeur du CRTA du Grand Est lors de sa séance de validation du calendrier régional de la saison en préparation.

Une programmation des secteurs d'attribution des différents championnats a été réalisée pour la période 2022 / 2028. Cela permet aux clubs de se positionner en fonction des affectations indiquées.

Saison	Salle Adultes	Salle Jeunes	TAEI	TAEN	Campagne	3D	Nature	Beursault
2022/2023		 lorraine	 RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE		 lorraine	 RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE		Tous les jardins d'arc participants
2023/2024	 lorraine	 RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE		 lorraine	 RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE		 lorraine	Tous les jardins d'arc participants
2024/2025	 RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE		 lorraine	 RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE		 lorraine	 RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE	Tous les jardins d'arc participants
2025/2026		 lorraine	 RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE		 lorraine	 RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE		Tous les jardins d'arc participants
2026/2027	 lorraine	 RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE		 lorraine	 RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE		 lorraine	Tous les jardins d'arc participants
2027/2028	 RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE		 lorraine	 RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE		 lorraine	 RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE	Tous les jardins d'arc participants

Dans l'hypothèse où le CRTA du Grand Est constaterait la carence de club organisateur dans le secteur initialement prévu, le championnat serait alors confié à un club du secteur figurant au planning pour la saison suivante.

Les secteurs non répertoriés dans une discipline peuvent y être intégrés après en avoir fait la demande par écrit auprès du responsable de la commission parcours.

À noter, le responsable du calendrier privilégiera la programmation des championnats régionaux et fera en sorte de ne pas prévoir de concours de la même discipline à la même date. Le Bureau du CRTA du Grand Est, en accord avec la commission sportive et le responsable du calendrier, pourra éventuellement déroger à cette disposition à titre exceptionnel, sous certaines conditions.

Les candidatures doivent être réalisées au moyen du formulaire de candidature figurant en annexe, à retourner par mail au responsable de la commission parcours.

Le CRTA du Grand Est est seul juge de la recevabilité des candidatures qui lui seront parvenues. Les principaux critères d'attribution sont :

- La qualité des organisations antérieures ;
- L'implication du club dans la politique sportive du CRTA du Grand Est ;
- Le respect des règles édictées par la FFTA.

Une fois l'attribution validée, le club doit inscrire le concours sur l'extranet fédéral à la date définie par le CRTA du Grand Est.

Un club qui a déjà organisé des championnats régionaux au cours des quatre dernières années ne peut pas les organiser à nouveau, sauf dérogation exceptionnelle décidé par le Bureau du CRTA du Grand Est.

DATE

Le Championnat Régional se déroulera au moins 2 semaines avant le championnat de France sauf disposition contraire du CRTA du Grand Est. Il aura lieu le dimanche ou un jour férié.

MANDAT

Le Comité Régional de Tir à l'Arc met à disposition, un mandat type pour chacun des Championnats Régionaux. Celui-ci est à compléter par le club organisateur.

Le mandat ainsi personnalisé doit ensuite être validé par le Bureau et le responsable de la commission parcours avant diffusion.

La diffusion du mandat est à la charge du club organisateur au minimum 6 semaines avant la compétition. Celui-ci est retransmis par le CRTA du Grand Est.

Le mandat doit être envoyé par mail :

- Au président du CRTA du Grand Est ;
- À la commission Communication du CRTA du Grand Est pour mise en ligne sur le site internet ;
- À la Commission Parcours du Grand Est ;
- Aux clubs du CRTA du Grand Est via la liste de diffusion clubs-region@listes.tiralarc-grand-est.fr ;
- À l'arbitre responsable.

Le Championnat Régional se déroule sur le tir du matin uniquement (Tir 3D et Tir Nature).

Le départ s'effectue en simultané. Une tenue adaptée au parcours et à la météo est demandée.

Les horaires sont définis pour tous les Championnats Régionaux.

Ouverture du greffe	Échauffement	Mise en place des pelotons	Début des tirs
8h00	8h15	9h00	9h15

Les mises sont définies ainsi pour l'année 2023, révisable chaque année en fonction du contexte :

Jeune 1 départ	Adulte 1 départ	Jeune 2 départs	Adulte 2 départs
7 €	10 €	10 €	15 €

INSCRIPTIONS

Elles sont gérées par le club organisateur qui retransmet au responsable de la commission parcours.

La date limite d'inscription est fixée au dimanche précédant la compétition.

Les quotas pour chaque championnat sont définis chaque année, en fonction du nombre de participants par catégorie. Le Championnat Régional est ouvert à tous les archers licenciés FFTA

CIBLES DU PARCOURS

Tir Campagne : L'organisateur doit disposer d'un parcours de 24 cibles dont 12 cibles connues et 12 cibles inconnues.

Tir 3D : L'organisateur doit disposer d'un parcours de 24 cibles.

Tir Nature : L'organisateur doit disposer d'un parcours de 21 cibles.

CIBLES D'ÉCHAUFFEMENT

Le nombre de cibles d'échauffement/entraînement sera proportionnel au nombre d'archers. Il sera entre 4 et 8 cibles en fonction du nombre d'archers inscrit.

REPARTITION PAR CIBLE

Les pelotons sont constitués à l'avance par l'organisateur. Pour faciliter leur formation, ceux-ci se feront en prenant soin de ne pas mettre plus de 2 archers du même club par peloton de 4 tireurs en Tir 3D et Campagne. Il en sera de même en Tir nature, 3 archers du même club par peloton de 5 tireurs. Veiller à ne pas mettre plus de 2 piquets différents par peloton.

Le tableau des inscriptions pelotons est visible dès l'ouverture du greffe. Il est possible de communiquer les préférences de pelotons lors de l'inscription sous réserve des possibilités.

ARBITRES

Parmi les arbitres inscrits sur le championnat, le PCRA désigne l'arbitre responsable de la compétition. Ce dernier est chargé de la sécurité sur le terrain, du contrôle des tirs, de l'ordre des tirs lors de tous les échauffements et de la compétition.

Le jour de la compétition, le déjeuner est à la charge de l'organisateur pour chaque arbitre.

Pour chaque championnat, un nombre d'arbitres minimal devra être prévu en fonction du nombre de participants et de la discipline.

DELEGUE TECHNIQUE DU CRTA DU GRAND EST

Le délégué technique sera un membre du Comité Directeur du CRTA du Grand Est. Il aura pour mission de s'assurer du respect du cahier des charges et d'apporter son expertise. Aucune dérogation au cahier des charges ne pourra être tolérée sans un accord préalable du délégué technique, par écrit.

Les frais de restauration et de déplacement du délégué technique sont pris en charge par le CRTA du Grand Est.

En l'absence de délégué technique, c'est le président du club organisateur et l'arbitre responsable qui prennent toutes les décisions utiles d'un commun accord.

RESULTATS ET SUIVI DES SCORES

L'organisateur doit disposer d'un tableau pour l'affichage des résultats ainsi qu'un podium 3 places.

Le délégué technique du CRTA du Grand-Est procède à un discours, puis le président du club organisateur ainsi que les élus présents.

La remise des médailles du CRTA du Grand-Est ne s'effectue qu'aux archers du Grand-Est. Le club organisateur peut prévoir des récompenses pour les archers extérieurs au CRTA du Grand-Est.

La remise des résultats du Championnat Régional est programmée maximum 30 min après l'arrivée du dernier peloton du tir du matin. Le classement général du concours suit.

Pour le jour de la compétition, l'organisateur doit prévoir :

- Un podium pour la remise des médailles ;
- Une sonorisation et un micro (si possible);
- L'absence d'organisation de challenge ;
- L'utilisation du logiciel Résult'arc (feuilles de marques et scores);
- D'archiver les feuilles de marque de la compétition pendant 1 an, afin de pouvoir les fournir en cas de record, ou de réclamation.

Le fichier des résultats au format « TXT » doit être intégré à la base fédérale conformément au règlement de la FFTA.

Le fichier des résultats au format « PDF » doit être envoyé aux responsables des commissions communication et parcours , sous 48 heures, pour une publication en ligne sur le site Internet.

PRESSE

L'organisateur informe la presse locale pour garantir la couverture médiatique de la compétition et de notre sport. Il doit communiquer les résultats le soir même.

Aucun reporter ne pourra accéder au pas de tir sans l'accord préalable de l'arbitre responsable.

Une communication sera effectuée sur les outils de communication du CRTA Grand Est.

FLECHAGE

Afin de permettre un accès aisé au lieu de la compétition, et donc le respect des horaires, un fléchage suffisant et adéquat doit être installé.

Ce fléchage devra être installé idéalement la veille (à l'usage de l'arbitre chargé du contrôle) ou, à défaut 2 heures avant l'heure d'ouverture du greffe.

BUVETTE/RESTAURATION

A la charge du club organisateur. Celui-ci doit s'assurer du respect de la réglementation en vigueur concernant les débits de boissons. Il est rappelé que la vente de boisson alcoolisée est réglementée. Vous obtiendrez les renseignements nécessaires auprès de votre mairie.

Voir également les règlements sportifs et arbitrage, Chapitre D4 (encadré en bas de page dans les règlements généraux).

Le verre de l'amitié est à la charge du club organisateur.

Le CRTA du Grand Est décline toute responsabilité quant aux conséquences induites par la mise à disposition d'alcool dans le cadre du championnat régional. Il est rappelé aux organisateurs qu'ils doivent prendre en compte les trajets de retour que les participants ont encore à effectuer.

GREFFE

Le greffe est géré par le club organisateur. Celui-ci doit prévoir une équipe de personnes assurant le changement des blasons, des cibles, des buttes de tir et toutes réparations nécessaires pendant la compétition.

Les photos des cibles seront affichées au greffe avant le départ ou sur chaque piquet d'attente du parcours.

JURY D'APPEL

Le jury d'appel sera constitué si possible avant le début du Championnat.

PARTICIPATION DU CRTA DU GRAND EST

Le CRTA du Grand Est se charge de fournir, pour tous les championnats régionaux individuels les récompenses pour les trois premiers archers de chaque catégorie.

Le CRTA du Grand Est sera représenté sur chaque Championnat Régional par au moins 1 membre de son Comité Directeur.

Le délégué technique du CRTA Grand Est est chargé d'apporter la signalétique du CRTA du Grand Est (bannières, flammes...).

ANNEXE 1 : FICHE DE CANDIDATURE A L'ORGANISATION D'UN CHAMPIONNAT REGIONAL

Expéditeur :

Club/Compagnie :

Nom :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Se porte candidat à l'organisation d'une compétition régionale :

Championnat régional « Tir en Campagne »

Championnat régional « Tir 3D »

Championnat régional « Tir Nature »

Dans le cas où notre club/compagnie serait retenu(e) pour l'organisation de la compétition Régionale choisie, nous nous obligeons à respecter les clauses du cahier des charges de cette compétition.

Observations : (date et lieu proposés)

Demande faite le :

Signature :

ANNEXE 2 : REPARTITION DES TACHES POUR L'ORGANISATION D'UN CHAMPIONNAT REGIONAL

	<i>Club organisateur</i>	<i>CRTA du Grand Est</i>
Envoyer la demande d'organisation d'un championnat régional (annexe 1)	X	
Validation de l'attribution du championnat		X
Inscription au calendrier	X	
Réalisation du mandat	X	X
Validation du mandat (J-6 semaines)		X
Diffusion du mandat	X	X
Gestion des inscriptions	X	X
Liste des arbitres		PCRA
Plan des cibles du parcours	X	
Matériel nécessaire à la compétition (ciblerie, marquage, tonnelles, sonorisation...)	X	
Greffe	X	
Feuilles de marque de résultat'arc à imprimer sur papier épais	X	
Repas des arbitres	X	
Désignation d'un délégué technique		X
Mise à disposition d'un moyen d'affichage pour les scores (ex. tableau, panneau, table dressée...)	X	

Gestion des scores et classement	X	
Disposer d'une sonorisation et d'un micro (facultatif)	X	
Disposer d'un podium	X	
Archivage des feuilles de marque (durée = 1 an)	X	
Envoi des résultats à la FFTA et au CRTA du Grand Est	X	
Envoi des résultats au Président de la Commission Parcours (< 48 heures)	X	
Envoi des résultats à la presse locale (J)	X	
Communication autour du Championnat Régional sur les outils CRTA		X
Installation d'un fléchage jusqu'au lieu de la compétition (< 2 heures)	X	
Buvette	X	
Verre de l'amitié	X	
Changement des blasons ou cibles	X	
Désignation du Président du jury d'appel		PCRA Arbitre
Composition du jury d'appel		Président du jury d'appel
Achat des récompenses pour les 3 premiers de chaque catégorie		X
Signalétique du CRTA du Grand-Est (bannières, flammes...)		X

ANNEXE 3 : MANDAT CHAMPIONNAT REGIONAL TIR CAMPAGNE

Logo du club

**Le CRTA Grand-Est et
 « *compagnie ou club* »
 vous invitent au
**CHAMPIONNAT REGIONAL GRAND-EST
 TIR CAMPAGNE****

Le « date » à « lieu » (« code postal »)

(Fléchage à partir de « ville » - Plan d'accès joint)

	Greffe	Entrainement	Départ des pelotons	Début des tirs	Remise des titres
Championnat Régional	08h00	08h15	9h00	9h15	Vers 15h30, suivi du verre de l'amitié. Récompenses fournies par le CRTA aux archers du Grand Est

Arbitre responsable : « *nom arbitre* » assisté de « *nom arbitre, nom arbitre* »

Stagiaires : « *nom arbitre* »

INSCRIPTION	Directement sur le site : « lien du site » Par mail : « adresse mail »
MISES	1 départ : adultes : 10 € - jeunes : 7 €
CONTACT	« nom et numéro de téléphone »
PELOTONS	Pelotons faits par l'organisateur. Départs simultanés. Possibilité d'inscrire des pelotons complets ou de donner vos souhaits Par peloton : 6 archers maxi –2 clubs différents- 3 archers du même club maxi.
INFORMATIONS	« informations sur la buvette et la restauration »

Jury d'appel : Sera nommé par l'arbitre responsable avant les tirs le matin de la compétition si possibilité de le constituer.

BIENVENUE A TOUS

Salutations sportives

« [Adresse, Plan et coordonnées GPS](#) »

ANNEXE 4 : MANDAT CHAMPIONNAT REGIONAL TIR 3D

Logo du
club

Le CRTA Grand-Est et
 « *compagnie ou club* »
 vous invitent au

CHAMPIONNAT REGIONAL GRAND-EST

TIR 3D

Le « date » à « lieu » (« code postal »)

(Fléchage à partir de « ville » - Plan d'accès joint)

	Greffe	Entrainement	Départ des pelotons	Début des tirs	Remise des titres
Uniquement Départ 1 Championnat Régional	08h00	08h15	9h00	9h15	Vers 12h30, suivi du verre de l'amitié. Seul le score du 1 ^{er} départ compte pour le classement du Championnat Régional (article A1 du règlement 3D). Récompenses fournies par le CRTA aux archers du Grand Est
Départ 2 Facultatif	13h00	13h15	14h00	14h15	Tous les scores (départ 1 et départ 2) sont remontés à la FFTA pour établir le classement national.

Arbitre responsable : « *nom arbitre* » assisté de « *nom arbitre, nom arbitre* »

Stagiaires : « *nom arbitre* »

Jury d'appel : Sera nommé par l'arbitre responsable avant les tirs le matin de la compétition si possibilité de le constituer.

INSCRIPTION	Directement sur le site : « lien du site » Par mail : « adresse mail »
MISES	1 départ : adultes : 10 € - jeunes : 7 € 2 départs : adultes : 15 € - jeunes : 10 €
CONTACT	« nom et numéro de téléphone »
PELOTONS	Pelotons faits par l'organisateur. Départs simultanés. Possibilité d'inscrire des pelotons complets ou de donner vos souhaits Par peloton : 4 archers maxi –2 clubs différents- 2 archers du même club maxi. Maxi : 2 piquets rouges par peloton.
INFORMATIONS	« informations sur la buvette et la restauration »

BIENVENUE A TOUS

Salutations sportives

[« Adresse, Plan et coordonnées GPS »](#)

ANNEXE 5 : MANDAT CHAMPIONNAT REGIONAL TIR NATURE

Logo du club

Le CRTA Grand-Est et
 « *compagnie ou club* »
 vous invitent au

CHAMPIONNAT REGIONAL GRAND-EST

TIR NATURE

Le « date » à « lieu » (« code postal »)

(Fléchage à partir de « ville » - Plan d'accès joint)

	Greffe	Entrainement	Départ des pelotons	Début des tirs	Remise des titres
Uniquement Départ 1 Championnat Régional	08h00	08h15	9h00	9h15	Vers 12h30, suivi du verre de l'amitié. Seul le score du 1 ^{er} départ compte pour le classement du Championnat Régional (article A1 du règlement Nature). Récompenses fournies par le CRTA aux archers du Grand Est
Départ 2 Facultatif	13h00	13h15	14h00	14h15	Tous les scores (départ 1 et départ 2) sont remontés à la FFTA pour établir le classement national.

Arbitre responsable : « *nom arbitre* » assisté de « *nom arbitre, nom arbitre* »

Stagiaires : « *nom arbitre* »

Jury d'appel : Sera nommé par l'arbitre responsable avant les tirs le matin de la compétition si possibilité de le constituer.

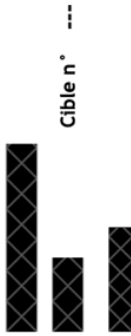
INSCRIPTION	Directement sur le site : « lien du site » Par mail : « adresse mail »
MISES	1 départ : adultes : 10 € - jeunes : 7 € 2 départs : adultes : 15 € - jeunes : 10 €
CONTACT	« nom et numéro de téléphone »
PELOTONS	Pelotons faits par l'organisateur. Départs simultanés. Possibilité d'inscrire des pelotons complets ou de donner vos souhaits Par peloton : 5 archers maxi –2 clubs différents- 3 archers du même club maxi.
INFORMATIONS	« informations sur la buvette et la restauration »

BIENVENUE A TOUS

Salutations sportives

[« Adresse, Plan et coordonnées GPS »](#)

ANNEXE 6 : FEUILLE DE MARQUE TIR CAMPAGNE



Cible n° ---

Départ n° 1 Tir n° 1

Volée	Nombre de points par flèche			Total 3 flèches	Total cumulé	6	5
	1	2	3				
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
Total cibles 13 à 24							
Marqueur				Archer			

CR Campagne Grand Est

du 01/11/2022 au 01/11/2022



N° Licence

Départ n° 1

Piquet

Rouge

Volée	Nombre de points par flèche			Total 3 flèches	Total cumulé	6	5
	1	2	3				
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
Total cibles 1 à 12							
Report total cibles 13 à 24							
Total général							
Valeur barrage n°1							
Valeur barrage n°2							
Valeur barrage n°3							

ANNEXE 7 : FEUILLE DE MARQUE TIR 3D

Feuille de marque de Résult'Arc – Tir 3D



CHAMPIONNAT REGIONAL GRAND EST 3D

du 08/10/2022 au 08/10/2022

Club Fédération



Peloton n° **01A**



Départ n° 1 Tir n° 1



N° Cible	1er Flèche					2eme Flèche					Total	Cumul	11	10	8	5
	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
1	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
2	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
3	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
4	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
5	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
6	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
7	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
8	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
9	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
10	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
11	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
12	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
13	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
14	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
15	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
16	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
17	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
18	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
19	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
20	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
21	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
22	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
23	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						
24	11	10	8	5	0	11	10	8	5	0						

Total 11 10 8 5


--	--	--	--	--

Marqueur	Archer


ANNEXE 8: FEUILLE DE MARQUE TIR NATURE




CR Grand-Est de Tir Nature

du 01/11/2022 au 01/11/2022 



N° Licence 

Départ n° 1 Tir n° 

Cible n° 01A

N° Cible	1er Flèche			2eme Flèche			Total	Cumul	20 15	20 10	15 15	15 10
	20	15	0	15	10	0						
1	20	15	0	15	10	0						
2	20	15	0	15	10	0						
3	20	15	0	15	10	0						
4	20	15	0	15	10	0						
5	20	15	0	15	10	0						
6	20	15	0	15	10	0						
7	20	15	0	15	10	0						
8	20	15	0	15	10	0						
9	20	15	0	15	10	0						
10	20	15	0	15	10	0						
11	20	15	0	15	10	0						
12	20	15	0	15	10	0						
13	20	15	0	15	10	0						
14	20	15	0	15	10	0						
15	20	15	0	15	10	0						
16	20	15	0	15	10	0						
17	20	15	0	15	10	0						
18	20	15	0	15	10	0						
19	20	15	0	15	10	0						
20	20	15	0	15	10	0						
21	20	15	0	15	10	0						
TOTAL DES CIBLES DE 1 A 21												

Marqueur	Signatures	Archer
----------	------------	--------